

Compte rendu de la réunion du conseil d'administration du 13-02-2017

Les membres du conseil d'administration sont accueillis par M.P. Luciani, principale, qui les remercie de leur présence.

Sont excusées : Mesdames Anne Brugnera, (Métropole de Lyon) et Aurélie Dessert, nouvelle personnalité qualifiée (en remplacement de M. Antoine Grande).

La principale déclare la séance ouverte à 18h05.

18 personnes sont présentes. Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut se tenir.

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 15 novembre 2016

Vote : le compte rendu de la réunion du 15 novembre est adopté à l'unanimité.

2) Examen de l'ordre du jour et désignation d'un secrétaire de séance

Désignation du secrétaire de séance : Sophie Cordier est désignée secrétaire de séance.

La principale propose que soient ajoutées à l'ordre du jour :

- Une question financière : don du FSE au collège,
- Deux questions pédagogiques :
 - Actions nouvelles des Parcours citoyen et santé
 - Calendrier des épreuves blanches et finales du DNB 2017

Elle soumet l'ordre du jour ainsi modifié au vote.

Vote : l'ordre du jour ainsi modifié est adopté à l'unanimité.

3) Questions financières

- dotation globalisée-avance sur budget 2017 (*Annexe 1*)

L'adjointe gestionnaire indique qu'une avance de 1159 € a été versée à l'établissement.

Elle propose de l'affecter à l'achat de manuels scolaires. En effet, il faudra encore en renouveler un nombre important pour la rentrée 2017.

Ont été renouvelés à la rentrée 2016 les manuels suivants :

- cycle 3 : maths, français, histoire-géographie et sciences-technologie,
- cycle 4 : maths, français et histoire-géographie,

L'année dernière près de 40 000 euros ont été alloués par l'Etat à l'achat des manuels scolaires.

Vote : l'affectation de l'avance de l'État aux manuels scolaires est adoptée à l'unanimité.

- contrats téléphoniques (*Annexe 2*)

La principale explique qu'en parallèle à une révision de l'organisation téléphonique interne (accès au 06, postes supplémentaires en vie scolaire), les lignes et contrats ont été réexaminés afin d'optimiser l'utilisation des crédits.

Elle présente le comparatif entre la situation actuelle et la nouvelle, avec une économie annuelle prévue d'environ 1300 €.

Elle précise que les postes téléphoniques manquants sont en cours d'acquisition et que l'abonnement mobile a été résilié. Elle rappelle qu'aucun élève ne peut sortir (sur demande de la famille) sans qu'il soit pris en charge par un adulte.

Un représentant des élèves déplore que les surveillants utilisent leur portable en présence des élèves. La principale rappelle que les règles doivent être observées avec discernement et que les élèves n'ont pas les mêmes responsabilités que les adultes.

La principale demande l'autorisation de signer le nouveau contrat avec Coriolis.

Vote : L'autorisation de signer le contrat est accordée à l'unanimité.

- Don du foyer-socio-éducatif pour le voyage en Italie (Annexe 3)

La principale décrit les actions des élèves pour aider au financement du voyage des langues anciennes.

Sur ces bases, le FSE s'engage à aider ce projet à hauteur de 1000 €, ce qui permettra de baisser la participation demandée aux familles ; le budget ainsi actualisé est présenté.

Un représentant des parents demande s'il est possible d'indexer ce rabais sur le quotient familial. La principale explique que cela n'est pas possible mais que les familles peuvent se faire connaître auprès de l'assistante sociale pour demander une aide du fonds social.

La principale demande l'autorisation d'accepter le don du FSE

Vote : L'autorisation d'accepter le don du foyer est accordée à l'unanimité.

Arrivée de Mme Cochet, représentante de la commune, M. Saïdi, principal adjoint, M Mura, CPE, Mme Issard, élue des personnels d'enseignement et d'éducation et Mme CORNARDEAU, élue FCPE.

23 personnes sont maintenant présentes.

4) Questions pédagogiques

- **Information sur les concerts de la chorale ; droit à l'image**

Les deux représentations auront lieu au Toboggan à Décines le 15 mai 2017. Un formulaire de droit à l'image sera transmis aux familles car les représentations seront filmées.

- **Sorties programmées (Annexes 4 et 5)**

Mme Pesci, élue des personnels ATOSS, demande si le tarif TCL choisi est le plus intéressant. Mme Khadly explique que le ticket à 1,8 € aller-retour est le moins cher.

- **Actions nouvelles inscrites aux Parcours citoyen, de santé et avenir**

Monsieur Saïdi, principal adjoint, présente les actions éducatives de prévention organisées pour les élèves. La réforme du collège prévoit des actions ciblées sous forme de parcours : citoyen, santé et avenir. Cela a pour objectif de donner de la cohérence aux actions qui répondent aux besoins des élèves du collège Gilbert Dru. L'enquête DIESE à laquelle tous les élèves du collège ont répondu en 2015/2016 a servi d'appui pour fixer les priorités. Ces parcours, dont les thématiques sont fortement liées aux attendus du socle commun de compétences, de connaissances et de culture sont aussi l'occasion de nouveaux partenariats que nous souhaitons installer dans la durée.

✓ **Parcours Citoyen**

Niveau 6ème :

- Action de prévention du harcèlement

Une séance animée par l'assistante sociale (référente harcèlement au collège) a été mise en place dans chaque classe de 6^{ème}.

Des séances de même type sont mises en place chaque fois que nécessaire sur les classes des autres niveaux.

La principale rappelle qu'une rencontre avec l'assistante sociale, en tant que référente harcèlement, est automatiquement organisée en cas de suspicion de harcèlement.

- Action utilisation responsable des outils numériques

Animée par Mme Benhamou.

Niveau 5ème :

- Action prévention du harcèlement, racket et incivilités

Cette action aura lieu le 20 mars 2017 en partenariat avec la police nationale.

Niveau 4ème :

- Action citoyenneté en partenariat avec la Maison de la Justice et du Droit

Cette action se déroule en trois temps pour les élèves :

- atelier au CDI autour d'une exposition sur la justice et le droit en France (professeur documentaliste, professeur de la classe et deux intervenants justice)
- audience au Tribunal Correctionnel de Lyon (professeurs et intervenants)
- Séance-bilan (professeurs et intervenants)

Un parent demande si cette action sera reconduite. Le principal adjoint répond que la demande sera évidemment faite par le collège compte-tenu de la richesse des apports.

- Action de sensibilisation aux usages responsables des outils numériques et d'internet

En partenariat avec CANOPÉ.

✓ *Parcours Santé*

Niveau 4ème

- Action prévention des conduites à risques

Cette action aura lieu en mars-avril en partenariat avec le Centre Jean Bergeret.

Un représentant des parents évoque la proposition d'un ancien élève de venir présenter sa formation en alternance. La principale indique qu'une décision sera prise et l'élève informé.

Niveau 3ème :

- Action éducation à la sexualité

6 personnels du collège sont formés à l'éducation à la sexualité. Cette action a été organisée autour de l'exposition égalité filles/garçons (décembre 2016).

D'autres actions ponctuelles (en vie de classe sur tous niveaux pourront être menées en fonction des besoins identifiés).

- Action premiers secours

La moitié des élèves de 3ème a été formée au PSC1 (élèves tirés au sort en 3ème). L'autre moitié bénéficiera de 2 heures de formation sur les « gestes qui sauvent ».

Les délégués ainsi que les jeunes officiels de l'association sportive bénéficieront d'une formation au PSC1.

- Action conférences électricité et développement durable.

En partenariat avec EDF.

✓ *Parcours Avenir :*

Niveau 4ème :

-Action l'artisanat fait son cinéma

Deux classes ont participé à cette rencontre avec des professionnels du monde de l'artisanat.

• **Épreuve orale du DNB (Annexe 6)**

Le principal adjoint présente l'épreuve ainsi que les modalités et dates retenues pour son organisation au collège. Un représentant des parents souhaite savoir comment sont composés les jurys. La principale explique que tous les professeurs du collège seront sollicités. La répartition dans chacun des jurys se fera en fonction des projets choisis par les candidats.

Un représentant des parents demande s'il y aura des entraînements en classe. Le principal adjoint répond par l'affirmative et indique que les professeurs principaux y seront largement impliqués.

Un représentant des parents déplore que les élèves soient prévenus aussi tard des modalités de passation de l'épreuve orale.

La principale explique qu'il fallait attendre la publication des textes officiels mais qu'une information générale sur l'épreuve orale, qui s'inscrit dans la continuité de l'épreuve orale d'histoire des arts des dernières sessions du DNB, a déjà été faite aux élèves

Un représentant des parents demande si la grille d'évaluation est harmonisée au niveau académique. La principale répond que la grille a été conçue en interne sur la base des directives nationales et académiques.

• **DNB : calendrier des épreuves finales et « blanches » (Annexe 7)**

Les épreuves écrites du DNB auront lieu les 29 et 30 juin.

Les résultats d'affectation en lycée seront probablement connus et diffusés aux élèves le 30 juin 2017.

Le collège étant centre d'examen, les élèves de 6ème, 5ème et 4ème ne seront pas accueillis les jeudi 29 et vendredi 30 juin 2017.

La principale précise que les élèves de 4ème auront la possibilité d'effectuer un stage en entreprise (ou administration) entre les 3 et 5 juillet 2017.

- **Préparation de la rentrée 2017 (Annexes 8, 9 et 10)**

La principale présente les prévisions d'effectifs et de structure pour la rentrée 2017. Elle commente les moyens alloués, qui incluent une marge supérieure à la marge réglementaire (3h par division et les heures dites statutaires).

Elle présente les choix pédagogiques et la proposition de ventilation des moyens.

Un représentant des parents demande à ce que le dispositif de remédiation interne (DRI) soit présenté. La principale explique que le DRI s'adresse à des élèves de 4ème et de 3ème et a pour but de remobiliser les élèves en difficultés (scolaires et/ou de comportement). Trois sessions se succèdent dans l'année. Pour chaque session, 8 élèves de 4ème et 8 élèves de 3ème (repérés par les équipes éducatives) sont pris en charge par un professeur sur 2 heures de leur emploi du temps.

Vote : La répartition des postes est adoptée à l'unanimité.

5) Questions diverses

- La principale lit les questions des élus des parents d'élèves FCPE :

- *L'éducation à la sexualité fait partie du projet d'établissement. Actuellement nous sommes préoccupés notamment par les questions des relations entre les garçons et les filles. Nous aimerions savoir ce qui est mis en place dans ce domaine, quels sont les objectifs et les moyens ? Des intervenants extérieurs sont-ils sollicités ? (la parole circule parfois plus facilement avec des intervenants n'appartenant pas à l'établissement) ? Les élèves sont-ils impliqués dans cette démarche (via le CVC) ?*

Mme Guibert, élue des personnels d'enseignement et d'éducation et professeure de SVT, a présenté plus tôt l'action « éducation à la sexualité » conduite en 3ème. La principale précise qu'une visite au planning familial pourra renforcer cette action les années futures.

Cela sera discuté en CESC.

- *Les parents d'élèves font de nouveau le constat que le nombre d'heures de cours non assurés depuis la rentrée de septembre se situe entre 30 et 50h selon les classes ; et plus particulièrement ces dernières semaines où de nombreux cours ont été annulés (mais aussi certains cours rattrapés, ce qui a été très apprécié). Pour certains élèves cette coupure de rythme a un réel effet démobilisateur. Qu'est-il possible de proposer, dans la mesure où les absences sont prévues, pour occuper judicieusement les élèves : devoir ou évaluation surveillé par un Auxiliaire d'Education ? Suggestions de lectures associées à un thème de recherche ? Travail optionnel (e.g. Le Kangourou des mathématiques) ? Le remplacement des cours par échanges de service entre enseignants est-il pratiqué, ou envisageable ?*

La principale explique que le remplacement en interne est organisé et a été effectif plusieurs fois cette année. Elle rappelle que les professeurs ont la possibilité de remplacer les collègues absents (les moyens financiers nécessaires sont alloués automatiquement au collège) mais que cela n'est pas toujours possible (incompatibilité d'emploi du temps, semaine trop chargée, ...).

Un représentant des parents demande si une autre instance du collège pourrait être saisie de la question du travail donné aux élèves en cas d'absence de professeur. La principale indique que le Conseil de Vie Collégienne (CVC) pourrait travailler sur la question.

- *Les parents d'élèves FCPE siégeant au CA et dans les différentes instances (conseil de discipline, commission éducative, ...) constatent que de nombreuses actions - éducatives et disciplinaires - sont mises en place pour améliorer le climat scolaire. Quel moyen de communication effectif peut-on imaginer*

à destination des familles du collège et des familles des écoles de secteur (le climat scolaire ressenti est un élément décisif dans le choix des parents pour le Privé) ?

La principale suggère que des rencontres régulières entre direction et représentants des parents d'élèves soient remises en place.

Un représentant des parents évoque les rumeurs sur le climat au collège qui ont circulé l'année dernière.

M. Mura, CPE, rappelle que le l'adolescence est un âge difficile et que le climat scolaire au collège Gilbert Dru est dans la norme.

Un représentant des parents souhaite que les délégués soient conviés aux rencontres avec les CM2.

M. Saïdi propose qu'un espace parents soit organisé lors des rencontres parents- professeurs de chaque niveau.

Mme Luciani ajoute que les parents délégués sont les bienvenus lors des réunions d'accueil des futurs 6èmes.

- *Pourrait-on fixer un agenda des prochains travaux à voter en CA (projet d'établissement, Règlement Intérieur, ...)?*

La principale indique que le règlement intérieur sera voté au dernier CA et que le projet d'établissement sera voté à la rentrée 2017.

- *Organisation de la fin d'année : date du DNB, jusqu'à quand seront accueillis les élèves, quelles seront les activités qui leur seront proposées. Peut-on envisager que les professeurs proposent des ateliers où les élèves s'inscriraient ?*

La principale explique que l'année scolaire se termine le 7 juillet.

Les cours se dérouleront normalement jusqu'au mercredi 28 juin 2017 (DNB les jeudi 29 et vendredi 30 juin).

Les élèves de 4^{ème} auront la possibilité d'effectuer un stage entre le 3 et le 5 juillet, au moment où de nombreux professeurs seront appelés à corriger les épreuves écrites du DNB.

Les élèves seront accueillis jusqu'au 6 juillet 2017 ; le 7 juillet un conseil pédagogique sera réuni pour travailler sur le projet d'établissement.

Ils seront répartis sur des ateliers avec un emploi du temps aménagé les 4 derniers jours de l'année scolaire

- *La soirée « bal de promo des 3èmes » est-elle toujours à l'ordre du jour ?*

La principale indique qu'un avis sera rendu par le CVC, puis la décision sera prise par le chef d'établissement.

Un représentant des parents pense que ce bal serait une belle opportunité offerte aux élèves de quitter le collège sur une note positive et festive.

Un représentant des parents demande le nombre d'adultes nécessaire. La principale estime qu'une dizaine de personnes devrait être en charge de la soirée et que les représentants des parents d'élèves seront associés à son organisation via le CVC.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h55.

La secrétaire de séance

Sophie Cordier

La présidente du conseil d'administration

Marie-Paule Luciani

